

# Le P'tit curieux

Saint-Lucien

Édition Spécial

ÇA VA  
BIEN  
ALLER!



## Mot de la mairesse

Diane Bourgeois  
Mairesse

# Lettre aux citoyens de Saint-Lucien.

Chers citoyens,

Nous sommes en « pause » et ça m'agace : je suis une femme d'action, proactive.

Comme un peu toutes les personnes obligatoirement confinées ou celles qui ont malheureusement perdu leur emploi et qui ont voulu oublier cette pandémie, ma maison n'a jamais été aussi propre, mes armoires aussi à l'ordre.

Comme maire, la pause m'énerve : je trouve le temps long : j'ai l'habitude de me rendre au bureau presque tous les jours saluer les employés, répondre à vos appels, vos messages, aider à améliorer notre municipalité ; vous aurez compris que je trouve le confinement très difficile surtout qu'il y a tant à faire !

J'ai partagé, par courriels, mes états d'âme avec la direction et les employés ; comme nous avions beaucoup à vous dire nous avons convenu de vous transmettre plusieurs informations via un P'tit Curieux Express ce qui me permet de vous écrire et ... m'occuper.

Merci à mes complices : M. St-Vincent-Rioux, notre DG ; Julie Levesque conseillère qui, comme toujours, s'est occupée de la mise en pages et de la beauté visuelle de cet « express » et Geneviève notre responsable des Loisirs qui, avec moi, a colligé les articles que vous lirez.

Aussi, vous retrouverez dans ce Curieux un coupon : posez-le bien à la vue ; lorsque vous le regarderez, pensez à ces personnes à la municipalité qui pensent à vous et travaillent pour vous, pour l'après ... un 30 secondes pour vous changer les idées ... le temps vous paraîtra moins long... Bonne lecture !

Comme dans plusieurs municipalités, les employés sont en télétravail ce qui ne veut pas dire qu'ils et elles ne font rien ; bien au contraire :

- notre directrice adjointe et secrétaire-trésorière adjointe Line s'occupe des comptes, des paies, des fournisseurs, des correspondances, des obligations gouvernementales, de faire rouler la partie financière de la Municipalité ; elle fait du télétravail et entre souvent à la mairie parce qu'il y a trop de gens qui se présentent au bureau ;

- notre directeur général M. St-Vincent-Rioux est passablement occupé avec la gestion et la coordination des tâches du personnel et les informations sur la COVID-19 - il prépare et s'occupe du suivi des assemblées du Conseil lesquelles demeurent obligatoires par la loi ;

- Corinne notre secrétaire remplaçante reçoit les appels des citoyens via le téléphone d'urgence de la municipalité qu'elle a en mains chez elle et effectue des tâches de secrétariat ;

- Amélie, répond aux demandes des citoyens concernant des permis de construction, de brûlage, etc ...et donne des informations pour tout ce qui touche l'urbanisme et les règlements municipaux ;

- Steve Lussier s'est occupé de l'entretien des routes, un poste essentiel et autres tâches ;

- Josée a travaillé très fort pour mettre à jour la liste des numéros de téléphone des personnes de 70 ans et plus et même est allée voir les personnes dont nous n'avions pas le numéro ; elle devrait reprendre du service lors d'un 2e appel ; de plus, c'est elle qui nettoie présentement le terrain devant l'école et replace tout le

matériel de Saint-Lucien s'illumine ;

- l'arrivée de notre responsable aux travaux publics M. Simon Arsenault viendra alléger leur tâche- je suis certaine qu'il ne se tournera pas les pouces ;

- Geneviève est un peu « touche à tout » surtout axée sur les communications : site web de la municipalité, Facebook, journal, etc...

Donc, tous les employés continuent de répondre aux demandes des citoyens et préparent leurs dossiers pour le retour à la normale.

Nous savons que le premier ministre a annoncé une possible reprise graduelle des activités un peu plus tard... faudra voir ... tout dépendra de l'état de situation. Depuis le 8 avril, au Centre-du-Québec nous sommes dans la phase de « transmission communautaire » ce qui signifie que tous doivent être extrêmement prudents (un peu plus loin dans cette revue, Geneviève vous rappelle les consignes). Bien qu'il soit possible que les constructeurs, les contracteurs et leurs ouvriers puissent avoir, du gouvernement, l'autorisation de reprendre le travail, il leur faudra un peu de temps pour retrouver la cadence.

Bien entendu, je vous demande de rester quand même à la maison, jeunes comme plus âgés, d'appliquer le 6 pieds (2 mètres) de distance et de vous laver les mains le plus souvent possible...

Une nouvelle qui donne de l'espoir : ... « plusieurs programmes de subventions sont maintenant disponibles aux divers fournisseurs de services de télécommunications ». Ces programmes proviennent du CRTC et du gouvernement du Québec et visent à déployer le service aux

citoyens mal ou non-desservis. Cogeco Connexion a déposé une proposition afin de couvrir notre communauté. On m'a demandé d'appuyer leurs efforts auprès du CRTC afin d'obtenir une somme du « Fonds pour large bande ». Une lettre faisant état de la situation dans Saint-Lucien (besoins de télétravail, téléconsultation, école à la maison, démarches officielles auprès des gouvernements, etc..) et demandant que tous les secteurs soient couverts, petits comme grands, leur a été acheminée très très rapidement ! « L'entreprise attend des nouvelles pour bientôt », m'a-t-on dit.

Alors, il nous reste à attendre et à trouver des moyens pour ne pas trouver cette attente trop longue.

Chantal Lacroix , dans un vidéo transmis par l'organisme FADOQ nous partage quelques stratégies pour ne pas s'ennuyer : écrire ; écrire des moments heureux ne serait-ce que trois par jour; des moments de bonheur - se connecter sur les côtés positifs de la situation tels je fais par moi-même plus de cuisine, j'observe les oiseaux autour de la maison tous les matins, je peux enfin prendre l'air à ma

guise afin d'éviter l'anxiété et améliorer mon sommeil - on peut écrire une histoire à partager ou communiquer avec quelqu'un pour lui partager notre histoire ; - si on s'ennuie on peut écouter de la musique (pas celle qui fait pleurer - celle qui nous porte à bouger !), - on peut méditer... Et puis lorsque les beaux jours seront de retour, on pourrait passer le râteau, nettoyer notre terrain, préparer la collecte des gros rebuts lesquels pourraient être placés dans un coin du terrain et sortis la veille ou la journée de la collecte ... Plus j'y pense et plus je trouve que c'est une excellente idée ! Pourquoi ne pas en profiter pour nettoyer notre coin de Saint-Lucien ?

Ne serait-ce pas un beau grand chantier, très différent de ce que nous avons déjà connu, un chantier chacun chez soi (distanciation oblige), mais un chantier profitable pour vous par la méditation, pour le grand air et le bonheur d'avoir réalisé quelque chose et pour la communauté d'avoir un coin de pays agréable à regarder...?

Et si le confinement s'étire, que diriez-vous de faire un potager, d'en profiter pour

planter des légumes à même vos plates-bandes comme des choux, d'apprendre à utiliser les fines herbes plusieurs peuvent combler des coins, de placer des pieds de tomates cerise sur votre balcon, fleurir vos balcons, votre allée, etc... Pas besoin d'aller très loin pour trouver des plants, des légumes frais, des fines herbes , des fleurs et des conseils ; à Saint-Lucien, déjà 2 producteurs sont à votre service (dommage que nous n'ayons pas encore notre marché public ... ça viendra !) : sur le 7e rang, Gestion Horticole Normand Francoeur et sur le 4e rang, M. Jean-François Bordeleau ont décidé de s'ajuster et d'offrir aux luciennois et luciennoises des plants pour ceux qui aimeraient se partir un jardin et des légumes à maturité pour ceux qui ne voudront pas ou ne pourront pas jardiner.... Il est un peu tôt pour aller acheter mais surveillez bien le prochain Curieux ....

En ce qui me concerne, j'ai bien hâte de ne plus être en confinement : j'ai besoin de sirop d'érable, de miel, d'œufs frais et soyez certains que je vais encourager nos producteurs locaux !

À bientôt, Diane Bourgeois, mairesse



## NOUVEAU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS



La Municipalité de Saint-Lucien est heureuse d'annoncer l'arrivée de Simon Arsenault au poste de responsable des travaux publics. Monsieur Arsenault est en fonction depuis le 6 avril dernier. Sa candidature a été entérinée par le conseil municipal lors d'une séance extraordinaire le 19 mars.

Monsieur Arsenault a été pompier à temps partiel pendant 27 ans à la Ville de Victoriaville. Il a également travaillé en tant qu'employé à la voirie au cours des dernières années. En plus de posséder des connaissances dans le domaine du transport et du génie civil, il détient aussi de l'expérience dans le monde municipal.

Nous sommes persuadés que les compétences et les qualités professionnelles de Monsieur Arsenault profiteront à toute l'équipe de la Municipalité de Saint-Lucien ainsi qu'à l'ensemble des Luciennoises et des Luciennois. Nous profitons également de l'occasion pour lui souhaiter la bienvenue et le meilleur des succès!

## BONNE CONVALESCENCE À MADAME GINETTE CHAPDELAINE **BIENVENUE À MADAME CORINNE CERCLAEYS**

Comme vous le savez probablement, Madame Ginette Chapdelaine, la valeureuse secrétaire-réceptionniste de la Municipalité de Saint-Lucien a été victime d'un malheureux accident de la route à la fin du mois de février dernier. Au cours de celui-ci, Madame Chapdelaine a subi une fracture du fémur et du poignet. Elle est présentement en convalescence à la maison et sa guérison semble bien progresser. Cependant, compte tenu de la gravité de ses blessures, vous comprendrez qu'elle ne pourra pas reprendre son travail à la Municipalité avant plusieurs mois. Pour effectuer ses tâches jusqu'à son retour, la Municipalité a maintenant la chance de compter sur Madame Corinne Cerclaeys qui possède de l'expérience à ce poste dans le milieu municipal; elle qui vient tout juste de terminer un contrat à la Municipalité de Saint-Robert. Elle a pu intégrer son nouveau poste rapidement, tout juste avant les bouleversements causés par la crise de la COVID-19. Comme vous pouvez vous en douter, les mesures de confinement demandées par le gouvernement ont amené Madame Cerclaeys à effectuer du télétravail à partir de chez elle. Donc, si vous téléphonez ou écrivez un courriel à l'adresse principale de la Municipalité, c'est elle qui recevra votre communication. Espérons que vous aurez l'occasion de lui parler ou de faire affaire avec elle, ainsi vous aurez le plaisir de constater sa gentillesse et son professionnalisme. Nous profitons donc de cet espace dans Le P'tit Curieux pour lui souhaiter la meilleure des bienvenues à Saint-Lucien.



# Des mesures de civisme qui aideront à mieux passer la période de confinement et l'été qui vient...

Avoir du civisme c'est se préoccuper des autres avoir des bonnes manières, de la courtoisie, surveiller l'impact de nos gestes sur les autres citoyens, sur nos voisins. Chacun a le droit de vivre comme il l'entend mais chacun n'a pas le droit d'empêcher l'autre de vivre comme il a droit. La liberté de l'un s'arrête où la liberté de l'autre commence...

Le rappel de ces mesures est d'autant plus important que le retour à la normale s'effectuera, semble-t-il, graduellement... Nous aurons à vivre encore en confinement un certain temps et le respect entre nous sera nécessaire !

## Voici quelques rappels :

- **L'activité idéale en temps de confinement est la marche, dit-on.** Or, déjà on m'indique que certains citoyens emportent avec eux des bâtons de marche question de se protéger des chiens qui ne sont pas attachés, sortent de toutes parts et leur font peur ou courrent derrière les cyclistes.

Saint-Lucien a un règlement qui stipule que :

Tout propriétaire d'un animal doit obtenir une licence qu'il se procure à la SPAD.

« Tout chien gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc...) l'empêchant de sortir de ce terrain.»

« Constitue une nuisance et est prohibé un chien qui aboie ou hurle d'une manière susceptible de troubler la paix »

**C'est à la SPAD que l'on s'adresse si on a une problématique avec un chien et c'est aussi la SPAD qui est autorisée à capturer les chiens errants et ramasser les animaux morts.**

On rejoint la SPAD au 819-472-5700

- **Idéalement, au printemps, on nettoie la cheminée.** Il revient à chaque propriétaire qui chauffe au bois de ramoner lui-même ou de faire ramoner sa cheminée. La municipalité ne peut vous donner le nom d'un ramoneur.

Pour ceux qui ne peuvent le faire eux-mêmes, la municipalité les invite à choisir un ramoneur qui détient une licence, offrira le service d'inspection de votre cheminée (extérieur et intérieur si possible), de votre appareil de combustion, fera les réparations s'il le faut ou vous indiquera les réparations à effectuer et ramonera selon les normes. Dans le bottin local vous trouverez les noms de plusieurs professionnels et sur divers sites Internet, vous pourrez trouver des informations qui vous expliqueront comment bien ramoner votre cheminée et quoi vérifier pour vous assurer que votre cheminée est dans une bonne condition.

Il faut se rappeler que les feux de cheminées bien que peu nombreux exigent la sortie des pompiers et occasionnent des déboursés à la municipalité qui vous les refile via vos taxes. Afin d'être desservie par un service incendie, la municipalité paie avec vos taxes une quote-part à Saint-Cyrille-de-Wendover pour une partie du territoire et une quote-part à Saint-Félix-de-Kingsey pour l'autre partie. Chaque fois que les pompiers sont appelés pour éteindre un feu, nous payons des frais supplémentaires.

- D'autres types de feux peuvent apporter aussi des déboursés à votre municipalité : des feux en plein air lors de périodes sèches, des feux de brûlage, des feux dans des contenants métalliques qui se renversent, des feux directement sur le sol ou à des endroits non

sécuritaires trop près des maisons, des cabanons et des arbres, etc...

- Concernant les feux d'artifice, la même règle s'applique : on ne fait pas de feux d'artifice sans en aviser la municipalité.

Nous avons deux conseillers artificiers à la municipalité (Richard Sylvain et Michel Côté) qui peuvent vous aider à déterminer le taux de dangerosité de votre feu ... Il ne faut jamais oublier que nous sommes dans un secteur boisé et la moindre étincelle peut être fatale. Aussi, lorsqu'on fait un feu, on s'assure que la fumée n'incombe pas les voisins, on ne brûle pas de déchets domestiques ou autres pouvant apporter des mauvaises odeurs et on évite de faire du feu si la vitesse du vent excède 20 km/h.

Si vous souhaitez faire un feu, c'est à la municipalité qu'il faut référer, à Amélie qui vous donnera gratuitement, un permis de brûlage ; c'est aussi auprès d'Amélie que vous pouvez obtenir les infos concernant les foyers extérieurs autorisés, l'endroit où vous pourrez l'installer, les distances à respecter, etc... Vous pouvez la contacter au 819-850-1678

- **La municipalité dispose de règlements sur l'environnement, la salubrité, la sécurité et les nuisances.**

Ainsi, on vous demande de faire disparaître des terrains les déchets de toutes sortes, les vieux pneus, les carcasses d'automobile, la ferraille, les débris de démolition, etc ... Vous comprendrez « qu'un terrain situé dans un quartier résidentiel et jonché de divers déchets constitue non pas une œuvre d'art mais plutôt un ensemble disgracieux et une dégradation de l'environnement portant un préjudice sérieux aux voisins. » (Ministère des Affaires municipales).

- La tranquillité et le calme qu'on retrouve à Saint-Lucien font son charme. La majorité des citoyens viennent y vivre parce qu'ils ont besoin de se reposer, de décompresser après leur travail.

Il y a encore des secteurs en construction ; on demande de s'abstenir de faire des travaux de construction, de démolition, de réparation de bâtiments ou de véhicules, d'utiliser une tondeuse, un tracteur à gazon ou tout outil susceptible de faire du bruit entre 22h00 et 07h00. De plus, bien que la musique adoucisse les mœurs, la musique que vous écoutez n'est pas nécessairement la musique que votre voisin écoute ; alors, le civisme commande de vérifier que votre musique n'entre pas en conflit avec celle du voisin ou soit entendue des kilomètres à la ronde.

- Nos développements ne sont pas encore asphaltés ou sont peu asphaltés ; nous attirons votre attention sur la poussière soulevée par les voitures qui y circulent.

Plus on roule vite, plus on fait de la poussière ! Cette poussière se colle à tout : à



Loin des vieux livres de grammaire, Écoutez comment un beau soir,

Ma mère m'enseigna les mystères Du verbe être et du verbe avoir...

Parmi les meilleurs auxiliaires, il est deux verbes originaux. Avoir et Être étaient deux frères que j'ai connus dès le berceau.

Bien qu'opposés de caractères, on pouvait les croire jumeaux, tant leur histoire est singulière ; mais ces deux frères étaient rivaux.

Ce qu'Avoir aurait voulu être, Être voulait toujours l'avoir. A ne vouloir ni dieu ni maître, le verbe Être s'est fait avoir.

Son frère Avoir était en banque et faisait un grand numéro alors qu'Être, toujours

nos revêtements de maison, nos articles de patio, et... nos voies respiratoires. Il serait avantageux que les automobilistes fassent preuve de civisme en roulant moins vite que la vitesse permise lors des journées chaudes et sèches... Il est toujours déplorable de voir des mamans se promener avec leur bébé dans le carrosse ou des cyclistes être obligés de passer au travers d'une tempête de sable soulevée par un automobiliste inconscient... Nous comptons sur les citoyens afin d'aviser les livreurs, constructeurs ou autres de baisser leur vitesse.

- On peut s'amuser en VTT mais pas sur la voie publique ; il s'agit d'une réglementation provinciale !

À Saint-Lucien sur la 255, le 4e rang, la Route des Rivières, le 9e rang, les rues des domaines Lemire, Despins, La Seigneurie, La Réserve et DeChantal sont des voies publiques et dans ces secteurs, on retrouve des panneaux vous rappelant le règlement. Aussi, si vous circulez sur un terrain privé, circulez à plus de 30 mètres d'une habitation. Les amendes en cas d'infraction sont d'au moins 150\$ pour avoir circulé sur un

chemin public et 150\$ si on ne porte pas de casque.

- En cas de litige, la médiation citoyenne est une option intéressante.

Si malgré tous les efforts que vous avez faits pour expliquer votre point de vue à votre voisin et que celui-ci continue ,par exemple, de faire trop de bruit, de ne pas s'occuper de son chien, si vous avez un différend avec votre propriétaire, votre municipalité un résident du quartier, si malgré tous vos efforts la situation perdure , vous pouvez faire appel au service de Justice Alternative « Commun Accord »; vous y trouverez un médiateur disposé à rétablir la communication, dénouer l'impassé ou trouver une solution. C'est un service gratuit, confidentiel que vous pouvez joindre au 819-477-0655

Par contre si vous désirez que les policiers interviennent, vous devez composer le 310 -4141 ou au cellulaire \*4141.

Votre Conseil municipal, les membres de l'Administration et le personnel vous souhaitent un bel été!

## Aux amoureux de la langue française : Avoir et Être

en manque, souffrait beaucoup dans son égo.

Pendant qu'Être apprenait à lire et faisait des humanités, de son côté sans rien lui dire, Avoir apprenait à compter.

Et il amassait des fortunes en avoirs, en liquidités, pendant qu'Être, un peu dans la lune, s'était laissé déposséder.

Avoir était ostentatoire dès qu'il se montrait généreux. Être, en revanche, et c'est notoire, est bien souvent présomptueux.

Avoir voyage en classe Affaires; il met tous ses titres à l'abri alors qu'Être est plus débonnaire et ne garde rien pour lui.

Sa richesse est toute intérieure. Pour le verbe Être tout en pudeur, sa noblesse est

à ce prix.

Un jour, à force de chimères pour parvenir à un accord, entre verbes ça peut se faire, ils conjuguèrent leurs efforts.

Et pour ne pas perdre la face, au milieu des mots rassemblés, ils se sont réparti les tâches pour enfin se réconcilier.

Le verbe Avoir a besoin d'Être parce qu'être c'est exister. Le verbe Être a besoin d'Avoir pour enrichir ses bons côtés.

Et de palabres interminables en arguties alambiquées, nos deux frères inséparables ont pu être et avoir été ...

André Leblanc.

# Les leçons des oies

texte tiré d'une revue de L'AQDR, décembre 2011

Pendant cette pandémie, pourquoi ne pas tirer leçon du travail en équipe des oies blanches qui l'automne partent en direction du sud pour y passer l'hiver. Ce texte pourrait servir de leçon à toute personne qu'elle soit engagée dans un organisme communautaire ou qu'elle doive protéger la personne de 70 ans et plus confinée à la maison et même le citoyen...

- Le vol en formation en V crée une élévation pour l'oiseau immédiatement derrière du fait du battement des ailes de chacun. Ainsi, selon les scientifiques, la volée d'oies pourra parcourir jusqu'à 70% plus de distance que si chacune des oies volait seule.

1- Si les membres d'un groupe partagent un sens ou un objectif commun, ils pourront arriver plus vite et plus aisément à leurs buts parce que chacun agit sur l'élan des uns et des autres.

• Quand une oie sort de la formation, elle sent soudainement le freinage et la résistance en essayant d'aller seule et vivement elle revient à la formation pour prendre avantage de la puissance d'élévation de l'oiseau d'en avant.

2-Si nous avons autant de bon sens qu'une oie, nous resterons solidaires de l'en-



semble pour mieux atteindre nos buts.

- Quand l'oie de tête devient fatiguée, elle fait la rotation dans la volée et une autre oie prend sa position.
- 3- À chacun son tour, les membres doivent assumer des responsabilités, leurs responsabilités même les plus exigeantes dans l'esprit d'un partage des tâches.
- Les oies crient derrière pour encourager celles d'en avant à garder leur vitesse
- 4- C'est le rôle de chacun des membres ou personnes du groupe d'appuyer les arguments des autres pour une idée conforme aux valeurs et aux objectifs défendus par le groupe.
- Quand les oies s'arrêtent sur un terrain propice afin de se nourrir des racines de certaines plantes, comme elles doivent enfoncez la tête dans le terrain humide pour atteindre leur nourriture, il leur faut de la protection.

Pour chaque groupe de 12 à 20, une d'entre elles, à tour de rôle, garde la tête haute afin d'alerter les autres sur la présence d'un prédateur.

- Il faut savoir aussi que lorsqu'une oie est malade ou blessée par un chasseur, deux autres oies sortent de la formation pour la suivre dans sa descente, lui porter secours et protection. Elles demeurent avec l'oie tombée jusqu'à sa guérison ou qu'elle meure. Elles repartiront seulement à ce moment-là pour rejoindre leur formation ou une autre pour rattraper le groupe.

5- Notre prédateur actuel est la COVID-19. Veillons à la protection des personnes âgées ou plus vulnérables en conservant nos habitudes de confinement le plus longtemps possible. Vérifions s'ils et elles ont besoin, s'ennuient, etc... Pour nous, c'est un travail d'équipe qui a déjà prouvé son efficacité.

## SUSPENSION DES INTÉRÊTS ET DES PÉNALITÉS SUR LES TAXES MUNICIPALES

Afin d'aider les contribuables aux prises avec des difficultés financières, les élus du conseil municipal ont décidé de ne pas imposer ni d'intérêts, ni de pénalités, pour les retards de paiement de taxes municipales en 2020, et ce, jusqu'à nouvel ordre. La date à laquelle les intérêts et les pénalités recommenceront à s'appliquer vous sera annoncée à l'avance en fonction des développements de la crise actuelle.

### Modes de paiement

Puisque l'accès au bureau municipal est fermé au public, la Municipalité de Saint-Lucien vous rappelle qu'il existe deux modes de paiement pour payer votre compte de taxes municipales pendant la pandémie de COVID-19.

#### Par chèque :

Faites-nous parvenir votre chèque par la poste (5280, 7<sup>e</sup> Rang, Saint-Lucien, JOC 1N0) ou venez le déposer dans la boîte postale située à l'entrée du bureau municipal (S.V.P., bien vouloir joindre le coupon de versement avec votre chèque).

#### Par internet avec votre institution financière :

Veuillez-vous informer auprès de votre institution financière si ce service vous est offert (Institutions financières inscrites : Banque Laurentienne, Banque Nationale, Banque Scotia, Banque TD et Caisse Desjardins).

# FERMETURE TEMPORAIRE DE L'ACCÈS PUBLIC AU BUREAU MUNICIPAL

En raison du contexte de la pandémie de COVID-19, l'accès au bureau municipal est fermé au public, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Cependant, les services essentiels sont maintenus, soit :

- Le service d'incendie
- Le service de police de la Sûreté du Québec et le service d'appel 911
- Le service de collecte des ordures et le service de collecte sélective
- Les activités d'entretien du réseau routier et des autres infrastructures municipales

Prenez note que les employés municipaux sont en télétravail et que la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Madame Line Bilodeau, fait régulièrement des petits tours au bureau municipal pour amasser le courrier et effectuer différents suivis.

Si vous désirez communiquer avec eux, vous pouvez le faire soit par courriel ou par téléphone au 819 390-4679 du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 12 h.

**Alain Saint-Vincent-Rioux**, directeur général et secrétaire-trésorier  
direction@saint-lucien.ca

**Line Bilodeau**, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe  
adjoint@saint-lucien.ca

**Corinne Cerclaeys**, secrétaire-réceptionniste  
bureaumunicipal@saint-lucien.ca

**Amélie Langlois**, Inspectrice en bâtiment et en environnement  
inspecteur@saint-lucien.ca

**Simon Arsenault**, Responsable des travaux publics  
voirie@saint-lucien.ca

**Geneviève Payette**, Coordonnatrice des loisirs  
loisirs@saint-lucien.ca

Il est important de mentionner que toute l'équipe travaille actuellement aux préparatifs de la période post-COVID-19. En effet, le retour progressif à notre vie normale engendrera des défis particuliers et la Municipalité de Saint-Lucien veut être prête à les relever.

## FERMETURE TEMPORAIRE DES MODULES DE JEUX

En raison du contexte de la pandémie de COVID-19, il est maintenant interdit d'accéder aux modules de jeux situés derrière le centre communautaire et au parc du domaine Lemire pour une durée indéterminée.

### RAPPEL-RASSEMBLEMENTS EXTÉRIEURS

Les rassemblements extérieurs sont permis lorsqu'il s'agit des occupants d'une même résidence ou de ce qui en tient lieu, ou lorsqu'une personne reçoit d'une autre personne un service ou son soutien. Ils sont également permis entre d'autres personnes lorsqu'une distance minimale de deux mètres est maintenue entre l'ensemble des personnes, à moins qu'elles soient des occupants d'une même résidence privée ou de ce qui en tient lieu ou qu'une personne reçoit d'une autre personne un service ou son soutien (source : quebec.ca/coronavirus).



## PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le **lundi 11 mai à 19 h 30**. En raison du contexte de la pandémie de COVID-19, nous ne sommes pas en mesure de vous informer si celle-ci se déroulera en public ou non au moment d'écrire ces lignes. Lorsque nous serons fixés, nous vous ferons parvenir l'information sur le site Internet (saint-lucien.ca) et la page Facebook de la Municipalité.

Rappelons que le 15 mars dernier, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, a informé les municipalités qu'elles avaient dorénavant la possibilité de tenir les séances du conseil à huis clos et que le gouvernement du Québec donnait l'autorisation aux élus à y participer par tout moyen de communication, comme le téléphone ou la visioconférence.

De plus, la Municipalité de Saint-Lucien doit respecter les consignes et les directives émises par le gouvernement du Québec afin de protéger la population de la maladie à coronavirus, dont les deux suivantes : l'interdiction de tenir des rassemblements intérieurs et extérieurs et éviter les déplacements qui ne sont pas essentiels.

# **SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT**

La Municipalité de Saint-Lucien double ses efforts afin de vous offrir des services malgré les circonstances actuelles.

En effet, le Service de l'urbanisme et de l'environnement est toujours présent pour vous. Que ce soit pour vos projets de construction, rénovation, ou demandes d'informations, notre inspectrice en bâtiment et en environnement se fera toujours un plaisir de vous guider et de vous aider dans vos démarches.

L'émission de permis se fait maintenant à distance. Puisque nous avons une employée qui vient régulièrement faire des petits tours au bureau municipal, Madame Amélie Langlois communique avec elle pour procéder à l'impression de votre permis. Par la suite, elle vous offre trois options pour l'envoi des documents. Selon

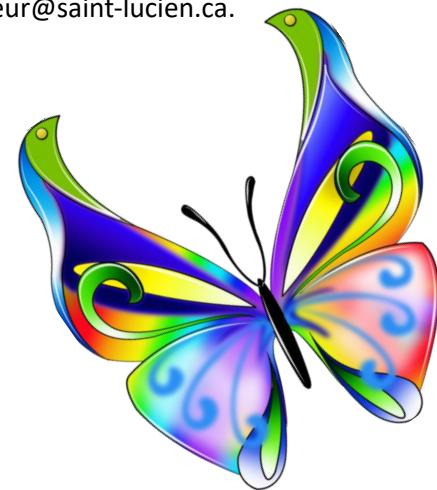
votre préférence, ils peuvent être déposés dans le portique de la mairie ou envoyés par la poste ou par courrier électronique.

La copie du Service de l'urbanisme et de l'environnement devra être retournée dans la boîte postale située à l'entrée du bureau municipal avec votre signature. Pour le paiement, nous n'acceptons plus l'argent comptant. Vous avez le choix de payer soit par chèque ou par Internet.

En raison du fait que Madame Langlois fait du télétravail, il est important de prévoir un délai si vous avez des questions à lui poser sur des documents quelconques, puisque les dossiers physiques sont demeurés au bureau municipal.

Nous comprenons que c'est une période difficile pour vous également, car qui dit

printemps, dit projets et plusieurs travaux. C'est pourquoi il est important pour nous de maintenir le Service de l'urbanisme et de l'environnement pendant la pandémie de COVID-19. Vous pouvez rejoindre Madame Amélie Langlois par téléphone au 819 390-4679 ou par courriel à [inspecteur@saint-lucien.ca](mailto:inspecteur@saint-lucien.ca).



## **OBLIGATION D'AVOIR UN AUTO-COLLANT SUR VOTRE BAC GRIS À PARTIR DU 20 AVRIL 2020**

Comme nous l'avions déjà annoncé, à partir du **20 avril 2020**, l'entrepreneur responsable de la collecte des déchets ne videra que les bacs gris munis d'un autocollant.

**IMPORTANT : SANS AUTOCOLLANT, VOTRE BAC GRIS NE SERA PAS VIDÉ.**

Veuillez noter que les autocollants ont été envoyés avec votre compte de taxes municipales au mois de janvier dernier. Si vous avez perdu votre autocollant, veuillez communiquer avec la Municipalité au 819 390-4679. Nous vous ferons parvenir par la poste un nouvel autocollant pour remplacer celui que vous avez égaré. Cependant, vous devrez débourser 111\$ pour l'obtenir.

## **ÉCOCENTRE FERMÉ COLLECTE DES REBUTS ENCOMBRANTS MAINTENUE**

En raison de la pandémie de COVID-19, la MRC de Drummond a annoncé la fermeture, jusqu'à nouvel ordre, de son écocentre le 17 mars. Cependant, la collecte des rebuts encombrants prévue le **25 mai** à Saint-Lucien est maintenue. En effet, il est important de garder à l'esprit que la collecte des matières résiduelles est un service essentiel aux citoyens.



#0000



MUNICIPALITÉ  
**SAINT-LUCIEN**

**MATIÈRES RÉSIDUELLES**

# **COVID-19 : DES TÉLÉPHONES POUR RASSURER LES AÎNÉS**

À la fin du mois de mars et au début du mois d'avril, la Municipalité de Saint-Lucien a rejoint la majorité des personnes âgées de 70 ans et plus qui habitent sur son territoire pour s'assurer qu'elles vont bien et qu'elles ne manquent de rien. Des employés municipaux et la mairesse, Madame Diane Bourgeois, se sont donc lancés dans un blitz d'appels téléphoniques qui a pris fin le 3 avril. Pour les personnes inscrites sur notre liste que nous n'avons pas réussi à contacter, nous avons mandaté une nos employées, Madame Josée Pigeon, d'aller directement à leur domicile pour vérifier si elles avaient besoin d'aide. Prenez note que lors de ses visites Madame Pigeon a bien pris soin de garder une distance de 2 mètres entre elle et les citoyens rencontrés afin de respecter les mesures de distanciation émises par le gouvernement du Québec.

## **IMPORTANT**

Si vous êtes une personne âgée 70 ans et plus ou si vous connaissez une personne âgée de 70 ans et plus qui n'a pas reçu ni de coup de fil, ni de visite de notre part, nous vous invitons à communiquer avec nous au 819 390-4679 pour nous donner vos (ses) coordonnées.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que la Municipalité de Saint-Lucien invite les aînés à entrer en contact avec elle s'ils en ressentent le besoin. Notre équipe s'assurera de vous offrir son soutien.



# **LA BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE**

La bibliothèque Côme-Saint-Germain est présentement fermée. Cependant, on peut avoir accès à la culture sans avoir besoin de sortir de la maison! Plus de 3000 livres et ressources numériques sont téléchargeables directement sur les ordinateurs, les tablettes et les liseuses. Il y a donc pour tous les goûts et les différents niveaux de lecture.

Veuillez noter qu'un abonnement provisoire en ligne, pour la période de la pandémie de COVID-19, est maintenant possible pour ceux et celles qui ne seraient pas déjà abonnés à la bibliothèque et qui souhaiteraient avoir accès au prêt de livres numériques. Pour vous inscrire, vous devez vous rendre sur la page Web : [drummondville.ca/culture-loisirs-et-sports/bibliotheque/](http://drummondville.ca/culture-loisirs-et-sports/bibliotheque/).

## **Heure du conte en ligne**

Pour divertir les tout-petits, la bibliothèque Côme-Saint-Germain offre des heures du conte en ligne. Les petites capsules vidéo sont disponibles dans la section « Bibliothèque » sur le site Internet de la Ville de Drummondville ([drummondville.ca](http://drummondville.ca)).

## **Club de lecture ADO Drummondville**



Les ados sont invités à partager leurs impressions sur tout ce qui touche la lecture sur le blogue du Club de lecture ADO ([clubado.drummondville.ca](http://clubado.drummondville.ca)). Toutes les deux semaines, un membre du personnel de la bibliothèque Côme-Saint-Germain y partagera son top 3 de livres disponibles dans la collection numérique de la bibliothèque.

# **SYSTÈME D'ALERTE MUNICIPALES**

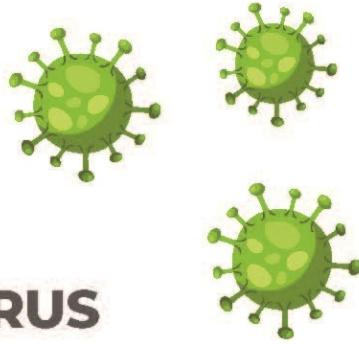
La Municipalité de Saint-Lucien désire vous rappeler la nécessité de s'inscrire au système d'alertes municipales pour être informé de toutes situations importantes. Ce système de communication multiplateforme nous permet de vous transmettre rapidement des messages téléphoniques (sur téléphones fixes ou cellulaires), par SMS ou par courriel notamment en période de crise comme nous le vivons actuellement.

Pour faire partie de la liste des abonnés, vous devez vous rendre sur [saint-lucien.alertesmunicipales.com](http://saint-lucien.alertesmunicipales.com) et cliquer sur le rectangle vert avec la mention « Inscrivez-vous gratuitement! »; un formulaire d'inscription apparaîtra. Si vous n'avez pas accès à Internet, si vous éprouvez des difficultés à compléter les champs demandés ou si vous avez tout simplement des questions à nous poser au sujet du système d'alertes municipales, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 390-4679. Il nous fera plaisir de vous aider!



# Soyons des voisins solidaires

## POUR FAIRE FACE AU CORONAVIRUS



Dans le contexte de la **COVID-19**, d'inspirantes initiatives citoyennes améliorent la condition d'individus et de la collectivité.

Dans cet esprit, poursuivons et multiplions les gestes d'entraide et de bienveillance qui peuvent faire une différence.

**Chaque geste, petit ou grand, compte pour devenir un meilleur voisin.**

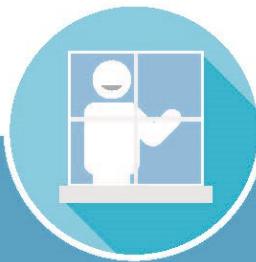


**Vous êtes considéré comme une personne à risque en raison de votre état de santé ou pour autrui?**

### RESTEZ CHEZ VOUS!

Suivez les consignes gouvernementales et celles de votre municipalité.

Malgré le confinement, vous pourriez en profiter pour communiquer par téléphone ou vidéoconférence avec des personnes susceptibles de souffrir d'isolement.



### Besoin de sortir? GARDEZ VOS DISTANCES!

Mais rien ne vous empêche de discuter, de saluer ou de sourire par la fenêtre!

Portez une attention particulière aux personnes les plus vulnérables ou en quarantaine.

Tentez de les approcher et de connaître leurs besoins par un mot dans leur boîte aux lettres ou sur leur porte. Peut-être ont-ils besoin de denrées ou de médicaments? Et qui sait? Vous aurez peut-être le privilège de promener un chien!



**Si vous êtes LIBRE ET EN SANTÉ,** contactez les organismes communautaires, visitez le site [onjasetu.ca](http://onjasetu.ca) ou [jebenevole.ca](http://jebenevole.ca), et proposez de faire du bénévolat.

**Vous êtes du type « voisin rassembleur » et créatif?**

Créez un groupe d'entraide sur une plateforme numérique pour échanger des services entre personnes à proximité.

Organisez une chorale sur votre balcon pour célébrer l'anniversaire des membres de votre famille avec vos voisins.

Mettez vos talents et vos idées folles à profit! Ils feront sourire!

Demeurez à l'écoute de vos possibilités et de celles de vos voisins. Ne soyez pas intrusif et gardez-vous du temps pour vous.

Par vos actions, vous remarquerez que la solidarité du voisinage peut faire des miracles pour votre environnement.

Un sentiment d'accomplissement et de fierté vous envahira. Il sera gratifiant!

**Enfin, n'oubliez pas que les virus disparaissent, mais le bon voisinage demeure.**

Partagez vos exploits sur les pages Facebook [@voisinssolidairesQc](#) et [@Carrefourmunicipal](#) avec le mot-clé [#Tousensemble](#)

En savoir plus : [voisinssolidaires.ca](http://voisinssolidaires.ca)



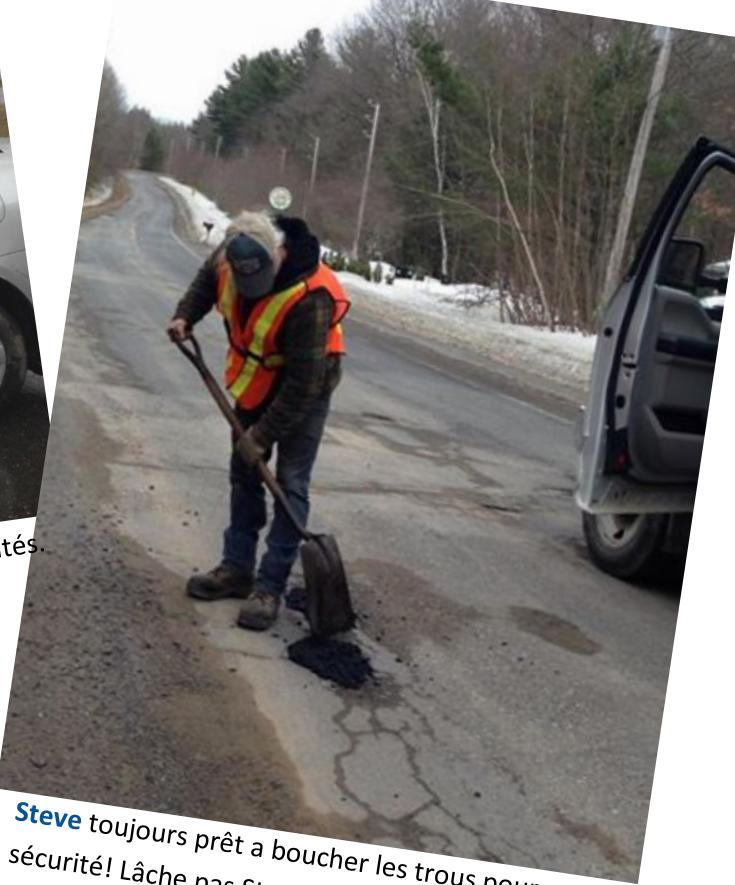
**CARREFOUR  
ACTION MUNICIPALE  
ET FAMILLE**

# Vos employés municipaux au travail

Fidèles au poste !



Voici Josée qui pose fièrement devant sa monture, prête à toutes éventualités.



Steve toujours prêt à boucher les trous pour votre sécurité! Lâche pas Steve!



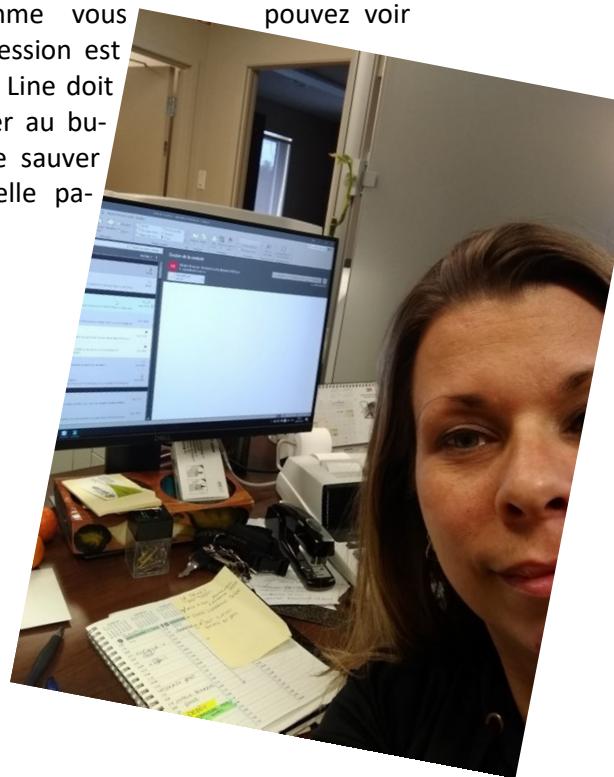
Le "P'tit nouveau" Simon qui a dompté la bête grise.



Geneviève et sa jeune assistante vous préparent plein de nouvelles activités. Deux têtes valent mieux qu'une non?



Line a maintenant une nouvelle assistante, le DG s'est assuré, par le biais de Mimi qui soit dit en passant est beaucoup plus poilue que lui, que Line soit à son affaire. Je la soupçonne même de vérifier qu'elle ne fasse pas de fautes. Comme vous pouvez voir parfois la pression est trop forte et Line doit aller travailler au bureau pour se sauver de sa nouvelle patronne.

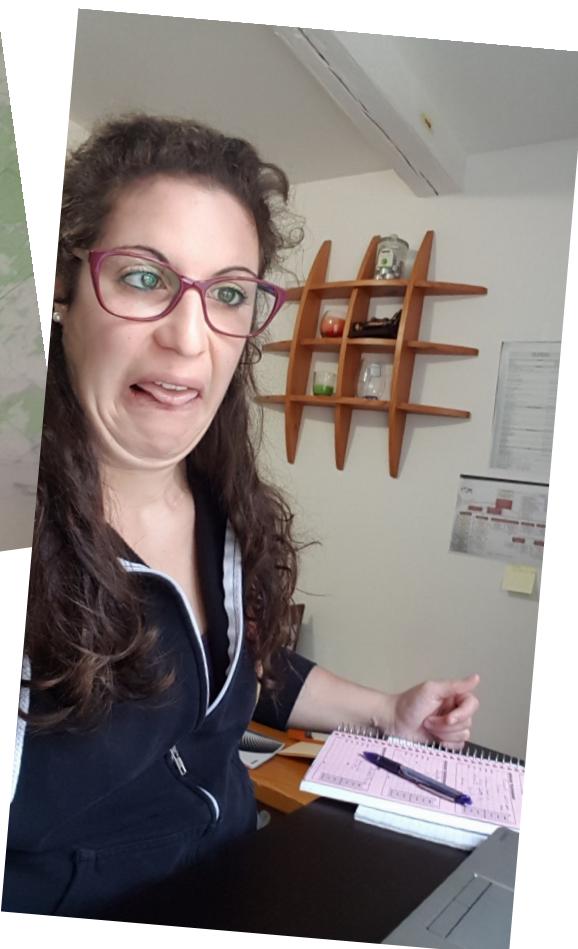


De son côté, Alain semblait bien installé, mais j'imagine que sa femme l'a mis en punition au sous-sol car il parle trop fort. Je suis persuadée que son bureau lui manque.





Voici notre inspectrice, **Amélie**. Elle m'a assuré que sa santé mentale allait très bien ne vous en faites pas. A vrai dire, je pense comme vous... j'ai des doutes aussi. Le confinement ca ne fait pas nécessairement ressortir le meilleur de nous-même



Pour finir, **Corrine** qui remplace notre gentille Ginette le temps de son rétablissement.

**Purée, tout le monde  
sort son chien.  
Moi j'ai une tortue  
et ça fait 7 heures  
qu'on est dans  
l'escalier !**

#rireduconfinement



## Vos professeurs pensent aussi à vous!!



## COMMUNIQUÉ

### Pour diffusion immédiate

#### [COVID-19] Près de 1,7 M\$ d'aide financière pour les petites et moyennes entreprises de la MRC de Drummond

**Drummondville, le 8 avril 2020 —** Suivant les directives émises par les gouvernements visant à freiner le plus possible la propagation de la COVID-19, plusieurs entreprises et commerces ont dû fermer leurs portes ou ralentir leurs activités. Dans l'objectif de soutenir les entrepreneurs face à la crise actuelle, le ministre de l'Économie et de l'Innovation du Québec, M. Pierre Fitzgibbon, a annoncé le 3 avril dernier une nouvelle mesure financière : l'*Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*. Pour le territoire de la MRC de Drummond, le montant d'aide totalise près de 1,7 M\$. La gestion de cette enveloppe a été confiée à la Société de développement économique de Drummondville (SDED) qui pourra appuyer les entreprises de la MRC qui éprouvent des difficultés financières en raison de la COVID-19 et qui ont besoin de liquidités rapidement.

L'objectif du programme d'*Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* — appelé « PAUPME » par la SDED — est de favoriser l'accès à des capitaux pour maintenir, consolider ou relancer les activités des entreprises affectées par la pandémie de la COVID-19. Cette mesure s'inscrit dans le contexte d'une situation économique exceptionnelle et circonstancielle et vise les petites et moyennes entreprises de tous les secteurs d'activités, y compris les coopératives et les entreprises de l'économie sociale ayant des activités marchandes. L'aide accordée pourra prendre la forme d'un prêt ou d'une garantie de prêt et atteindre un montant maximal de 50 000 \$. « Grâce à ce financement temporaire, nous serons à même d'aider

*plusieurs petites entreprises de notre MRC. Notre personnel est maintenant disponible à traiter les demandes afin de rendre admissible le plus rapidement possible cette aide financière à nos PME* », souligne le directeur général de la SDED, Martin Dupont.

*« La SDED a le mandat de soutenir le développement économique sur le territoire de la MRC. La crise de la COVID-19 affecte tout le tissu économique de notre région. Le programme d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises profitera aux entrepreneurs, organismes et commerçants de toutes les municipalités. L'enjeu est le même à Drummondville que dans les municipalités environnantes : conserver nos entreprises et nos commerces qui forment le tissu économique de nos communautés, c'est cela aussi prendre soin de notre monde. Nous sommes solidaires de ce défi et remercions le gouvernement du Québec pour cette aide »,* ajoute Yves Grondin, président de la SDED.

*« La crise que nous vivons affecte grandement de nombreuses petites et moyennes entreprises de la MRC de Drummond. Ce programme d'aide permettra à plusieurs d'entre elles de tenir le coup et de repartir sur des bases plus solides une fois la secousse passée »,* affirme la préfète de la MRC, madame Carole Côté.

Pour sa part, maître Michel Royer, directeur général par intérim de la MRC précise : « La SDED gère déjà divers programmes de soutien financier aux entreprises. Par son expertise et sa connaissance des PME du territoire, elle pourra traiter rapidement et efficacement les demandes d'aide ».

Notons d'ailleurs que le PAUPME agira en complémentarité avec les mesures déjà

annoncées par les gouvernements du Québec et du Canada, c'est-à-dire le *Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes*, la *Subvention salariale d'urgence du Canada* et le *Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises*.

Pour connaître toutes les modalités du PAUPME, les entrepreneurs sont invités à visiter le site Web de la SDED, à <https://www.sded.ca/formulaire-paupme-covid19/>, où les détails du programme sont affichés. Pour faire une demande d'aide financière par le biais de ce programme, il suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la SDED en suivant ce lien : <https://www.sded.ca/formulaire-paupme-covid19/>.

Il est également possible de joindre les membres de la direction des différents secteurs de la SDED qui poursuivent leurs activités en mode télétravail et répondent aux demandes des gens d'affaires, notamment à propos du PAUPME. Pour ce faire, les entrepreneurs sont invités à composer le 819 477-5511 sur les heures d'ouverture régulières, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, ou à utiliser l'adresse courriel suivante : [pau-pme.covid19@sded.ca](mailto:pau-pme.covid19@sded.ca).

Jean Dufresne  
Conseiller en communication  
MRC de Drummond  
819 477-2230, poste 123  
[jdufresne@mrcdrummond.qc.ca](mailto:jdufresne@mrcdrummond.qc.ca)



## COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

**Drummondville, le 08 avril 2020 – Le Centre d'action bénévole Drummond a mis sur pied un nouveau service d'aide à l'épicerie pour les aînés de 70 ans et plus de la MRC de Drummond.**

Dans le contexte actuel du COVI-19, la période de confinement et de distanciation sociale, il était essentiel pour le Centre d'action bénévole Drummond de répondre au besoin de sa clientèle.

Le service s'adresse aux personnes de 70 ans et plus n'ayant pas de famille ou proches qui peuvent les aider avec leur épicerie. Ce service n'est pas un service d'urgence. On demande donc aux personnes aînées de faire une planification de leurs achats pour une période de plus d'une semaine.

Le CAB a pris entente avec deux bannières soit IGA et Métro. Les bénévoles œuvrant dans ce service ont des consignes strictes à suivre et une façon de faire a été établie par l'organisme. Ce service d'aide à l'épicerie est possible grâce à un don de 25 000\$ de la Caisse Desjardins de Drummondville.

### Les bénévoles :

Suite à l'appel lancé par le premier ministre du Québec, bon nombre de personnes de la région se sont inscrites sur la plate-forme Jebenevole.ca. Nous remercions chacune d'elle de vouloir donner de son temps. Le recrutement pour ce nouveau ser-

vice se fait via cette base de données. Malgré une période plus difficile, le Centre d'action bénévole Drummond applique toujours un processus de gestion de risque pour les tâches demandées.

Nous rappelons aussi que nous avons des bénévoles disponibles pour contacter, par téléphone, des personnes aînées afin de s'assurer de leur bien-être et que notre travailleur de milieu auprès des aînés est disponible pour leur apporter du soutien.

819.472.6101  
cabdrummond@cgocable.ca  
436, rue Saint-Pierre Drummondville J2C 3W1

Le Centre d'action bénévole Drummond est un organisme communautaire autonome qui a comme mission de promouvoir l'action bénévole et de répondre aux besoins du milieu, particulièrement aux aînés. Plus de 200 bénévoles permettent au CAB d'offrir des services à la population tels que le service d'impôt avec plus de 5 000 personnes aidées par an et la distribution annuelle de 20 000 repas chauds aux personnes aînées en perte d'autonomie.

Pour toute demande d'aide, veuillez communiquer avec le Centre d'action bénévole Drummond au 819 472 6101.

**Source : Lyna Lamy  
Agente de développement et promotion**

## CLINIQUE DE DÉPISTAGE

**IMPORTANT : Pour avoir accès aux cliniques désignées, vous devez avoir un rendez-vous. Si vous n'avez pas de rendez-vous, vous n'obtiendrez pas de consultation.**

Une clinique de dépistage de la COVID-19 a ouvert ses portes à Drummondville. Pour obtenir un rendez-vous, **appelez au le 1 877 644-4545.**

La clinique est ouverte de 8 h à 20 h / 7 jours.

Elle accueille :

- Les usagers qui ont des symptômes d'allure grippale ou de gastro entérite légers à modérés qui nécessitent une évaluation.

- Les usagers avec ou sans médecins de famille qui ont besoin de consulter pour un problème de santé mineur et qui ont des symptômes d'allure grippale ou de gastro entérite légers à modérés relié ou non.
- Les usagers en attente d'un résultat à un test de dépistage COVID-19 ou encore COVID-19 positif et qui ont besoin de consulter pour un problème de santé mineur.

Adresse : Clinique médicale ambulatoire de Drummondville (CMAD) – Site AJC  
110, rue Saint-Jean Entrée sur la rue Brock

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter la page spéciale COVID-19 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec ([ciusssmcq.ca](http://ciusssmcq.ca)).

# AIDE-MÉMOIRE POUR LES CITOYENS DE DRUMMOND

## J'AI BESOIN D'AIDE! OÙ PUIS-JE M'INFORMER?

COVID-19

### MA SITUATION

Ma sécurité alimentaire est compromise, je n'ai plus les moyens de faire les achats pour me nourrir ou nourrir ma famille.

Je souhaite avoir accès à des repas à prix modiques, car ma situation financière est difficile.

Je suis une personne aînée en perte d'autonomie et j'éprouve de grandes difficultés dans la préparation de mes repas.

Je suis une personne aînée et je me sens isolée ; j'aimerais pouvoir parler à quelqu'un!

Je me sens isolé, dépassé et stressé. J'ai besoin de ventiler et je ne sais pas vers qui me tourner.

Je crains pour ma santé ou la sécurité mentale d'un proche.

Je suis une femme victime ou potentiellement victime de violence conjugale et je crains pour ma santé et ma sécurité à domicile.

Je suis maman d'enfant(s) en bas âge, ou future maman, et je suis en situation de précarité économique. J'ai besoin d'aide!

### QUI PEUT M'AIDER

#### Comptoir alimentaire

819 478-4243

Dépannage alimentaire sous forme de sacs d'épicerie pouvant contenir des aliments, mets préparés, produits d'hygiène et d'entretien.

#### La Tablée populaire

819 474-3245

Distribution de repas offerts gratuitement dans le contexte de la Covid-19

#### Centre d'action bénévole Drummond

819 472-6101

- Écoute téléphonique auprès des aînés.
- Service de popote roulante aux personnes aînées dans le besoin.

#### Centre d'écoute et de prévention suicide (CEPS) Drummond

819 477-8855

- Écoute téléphonique de 8 h 30 à 20 h/7 j
- Intervention de crise suicidaire 24 h/7 j

#### La Rose des Vents

819 472-5444

Hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violence conjugale.

#### Accueil Grossesse

819 469-5213 ou via Messenger

Aide d'urgence pour les femmes enceintes et les mères en difficulté.

JE RESSENS DES SYMPTÔMES QUI  
S'APPARENTENT À CEUX DE LA COVID-19.

QUÉBEC : 1 877-644-4545  
CANADA : 1 833-784-4397

\* La situation évolue rapidement,  
n'hésitez pas à nous contacter pour toute question.



MARTIN CHAMPOUX  
Député de Drummond



819 477-3611

Martin.Champoux@parl.gc.ca

# PRESTATION CANADIENNE D'URGENCE (PCU)

Réservée aux travailleurs qui ont été directement touchés par la COVID-19.

**2 000\$ / MOIS JUSQU'À 4 MOIS**

**VOUS ÊTES ADMISSIBLE SI VOUS ÊTES**

**SALARIÉ**

(Temps plein ou temps partiel)

**TRAVAILLEUR  
AUTONOME**

**TRAVAILLEUR ÉTRANGER  
TEMPORAIRE OU ÉTUDIANT  
ÉTRANGER**

**ET VOUS AVEZ GAGNÉ AU MOINS 5 000\$  
AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS OU EN 2019**

**ET VOUS N'AVEZ PLUS DE REVENU PARCE QUE**

- Vous êtes malade ou en quarantaine à cause de la COVID-19
- Vous avez perdu votre emploi ou vos heures de travail ont été réduites à zéro
- Vous prenez soin d'une personne en quarantaine ou atteinte de la COVID-19
- Vous avez cessé de travailler pour vous occuper de vos enfants

*Vous n'êtes pas admissible si vous ne répondez pas aux critères mentionnés plus haut et que vous avez quitté votre emploi volontairement.*

**DEUX CHOSES À FAIRE AVANT DE DEMANDER LA PCU**

**1** Inscrivez-vous à *Mon Dossier* auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

**2** Inscrivez-vous au dépôt direct.

**COMMENT FAIRE UNE DEMANDE POUR LA PCU À COMPTER DU 6 AVRIL?**



En ligne dans *Mon Dossier* de l'ARC



1-800-959-2019

# *"N'abandonne pas!*

# *Nous sommes avec toi."*



MUNICIPALITÉ  
**SAINT-LUCIEN**



L'Équipe de la municipalité de Saint-Lucien

Dans l'optique de favoriser l'entraide pendant cette période difficile, on s'inspire d'une initiative belge en vous invitant à être solidaires. Découpez cette image, complétez-la et mettez-là dans la boîte aux lettres ou sur la porte d'un voisin qui pourrait avoir besoin d'un coup de main! Respectons les consignes du gouvernement pour éviter de répandre le virus et ensemble, nous traverserons cette période difficile.



## ENTRE VOISINS, IL FAUT S'AIDER!

Cher voisin, voisine,

Le coronavirus est dangereux pour les personnes âgées et pour les personnes avec des difficultés respiratoires, entre autres.

Si vous appartenez à l'une de ces catégories ou que vous vous considérez à risque, évitez les endroits publics.

### RESTEZ À LA MAISON!

Si vous avez besoin de quelqu'un pour faire vos courses ou simplement pour parler, voici mon numéro de téléphone et mon nom:



N'hésitez pas à m'appeler et nous pourrons trouver des moyens de nous entraider.

Pendant cette période difficile, soyons solidaires!

